
LE CERF ET LE CHIEN DANS LES PRATIQUES FUNERAIRES DE LA SECONDE MOITIE DU NEOLITHIQUE DU NORD DE LA FRANCE

Rose-Marie ARBOGAST *, Vincent BLOUET **, Jean DESLOGES *** et Christine GUILLAUME **

Le rituel du groupe Michelsberg et de la civilisation chasséenne paraît, à première vue, extrêmement diversifié. L'état actuel des recherches et l'absence d'une étude de synthèse ne permettent guère de dépasser cette impression. Cependant, quelques tendances peuvent dès à présent être dégagées. La pratique de l'inhumation semble prédominer. Les sépultures sont soit individuelles, soit multiples, complètes ou partielles. Les inhumations sont installées dans des fosses, des fossés ou dans des cavités naturelles. La pratique de la crémation est rarement signalée. Les ossements humains isolés, découverts en contexte détritique, complètent ce tableau qui ne prétend pas à l'exhaustivité.

Le mobilier funéraire comprend de la céramique, des outils en os et en silex et des restes osseux ou des squelettes complets d'animaux, parmi lesquels les vestiges de cerfs et de chiens se trouvent souvent mêlés. Ce trait particulier du rituel funéraire est illustré par plusieurs découvertes. C'est dans la grotte sépulcrale datée du Michelsberg, localisée au lieu-dit "Rudemont" à Arnaville, dans la vallée de la Moselle à environ quinze kilomètres au sud de Metz, que l'association de ces deux espèces et leur rôle privilégié dans le rituel funéraire semblent des plus manifestes. Entre 1978 et 1982 ce site a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles (Direction des Antiquités Préhistoriques de Lorraine, BLOUET et GUILLAUME, 1984). Il occupe un éperon naturel dégagé par deux affluents de rive droite de la Moselle. L'habitat, repéré par des prospections de surface et des sondages, semble concentré sur le plateau. Une nécropole a été aménagée dans une des failles de décollement du bord de l'éperon, entre des pans rocheux très abrupts.

L'entrée néolithique correspond à une ouverture d'à peine soixante centimètres de large. Sept niveaux de sépultures, séparés entre eux par des niveaux d'éboulis stériles, ont été reconnus. Les fouilles ont été provisoirement interrompues à environ sept mètres de profondeur. Les sépultures sont établies sur ou dans des éboulis parfois très pentus, dans un couloir extrêmement étroit dont la largeur maximale ne dépasse pas un mètre et dont les parois sont très irrégulières. Différents types d'aménagements ont été observés. Les sépultures ont été installées soit à même les éboulis, soit dans des fosses creusées dans les éboulis, soit dans des coffres constitués de plusieurs dalles en pierres et, dans certains cas, couverts. Il s'agit d'inhumations simples ou multiples, partielles ou complètes. Les squelettes ont, dans la plupart des cas, été déposés en position foetale. Un seul cas de crémation incomplète a été observé. Plus d'une quarantaine d'individus ont été dénombrés à ce jour. La proportion de jeunes et d'enfants semble très importante.

Le mobilier funéraire se compose de céramique, sous forme de tessons ou de récipients complets, d'éléments d'industries lithique et osseuse, ainsi que de restes osseux d'animaux. Les ossements des bas de pattes d'un boeuf domestique, les restes de plusieurs faons de cerfs, le squelette d'un porcelet, ont été découverts dans les différents niveaux de sépultures. Aux inhumations d'enfants se trouvent très souvent associés des restes de chiens. Plus d'une dizaine de squelettes de chiens, complets ou presque, d'âges divers ont été déposés dans cette diaclase. Les ossements présentent de nombreuses traces d'incisions dues à une découpe à l'aide d'outils en silex. L'étude archéozoologique, en cours, permettra de préciser si ces traces résultent de l'écorchement, d'un dépeçage ou si elles témoignent du prélèvement des chairs.

Dans le dernier niveau de sépultures a été découvert le squelette d'un cerf. D'après l'état d'épiphysation des os longs et le degré d'usure des dents, on peut proposer un âge approximatif de cinq ans. D'après la ramure, à douze cors, largement ouverte et développée de façon symétrique, il s'agissait d'un magnifique trophée (fig.1). L'animal a été déposé dans une fosse creusée dans les éboulis et délimitée par des dalles de pierre posées de chant. Une cruche et un vase à provision localisés près du crâne, une armature de flèche au niveau du thorax ainsi qu'une pelle façonnée sur scapula de boeuf constituent le "mobilier funéraire" de cette sépulture hors du commun. Les seules traces de découpe relevées sur les ossements de cet animal sont localisées sur la scapula. Réparties sur les deux faces de la zone articulaire et du corps, elles résultent selon toute vraisemblance du prélèvement des pattes antérieures.



Figure 1
Arnaville "Le Rudemont", sépulture au cerf (V. Blouet et C. Guillaume).

res pour faciliter la manipulation de la dépouille lors du dépôt au fond de la diaclose.

Dans cet ensemble, la présence de restes osseux d'animaux, dont les squelettes de nombreux chiens et de plusieurs cerfs, est un aspect important du rituel. La mise en évidence du rôle privilégié de ces deux espèces bénéficie dans ce cas de conditions de fossilisation assez exceptionnelles. D'autres exemples du statut particulier de ces deux animaux dans les pratiques funéraires peuvent être énumérés. Rappelons le dépôt de deux squelettes de chiens, l'un adulte, l'autre très jeune, dans les niveaux supérieurs d'une inhumation sur le site Michelsberg de Rosheim (Bas-Rhin; THEVENIN, SAINTY et POULAIN, 1977). Des restes de ces deux espèces ont aussi été découverts dans le mobilier associé aux sépultures du site de Riedisheim (Haut-Rhin; SCHWEITZER et FULLERINGER, 1973). Dans sa synthèse sur le rituel funéraire du Michelsberg du Rhin supérieur et moyen J. Lichardus (1986) mentionne à plusieurs reprises la présence d'ossements de cerfs et de chiens dans le mobilier associé aux sépultures.

Par ailleurs, sur les sites d'habitat, la place de ces deux espèces ne semble pas des plus importantes. La présence du chien est en général assez discrète et les restes de faune sauvage sont dans la plupart des cas peu abondants. Sur les sites du Michelsberg et du Chasséen, les restes de cerfs et de chiens sont plus fréquents que dans les habitats du Néolithique ancien (fig.2). Cette évolution est particulièrement remarquable dans le cas du chien. Les proportions moyennes du nombre de ses restes passent de 0.2% à

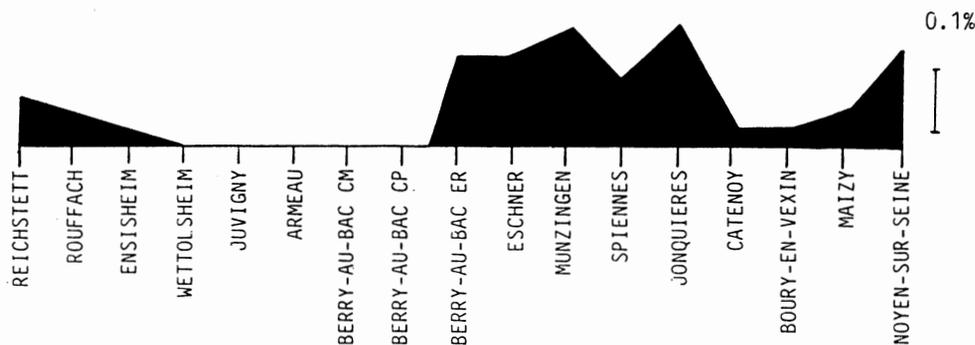


Figure 2

Evolution des proportions de restes de chiens sur les sites néolithiques du nord de la France.

1.2% des restes déterminés entre la phase ancienne et la phase récente du Néolithique. Le cerf est, dès la phase ancienne du Néolithique, un gibier particulièrement recherché. Ses restes semblent, en moyenne, légèrement plus abondants sur les sites de la fin de la période (fig.2). Leurs proportions au sein des restes de faune sauvage atteignent parfois 70%. La chasse de cet animal paraît surtout s'intensifier vers la fin de la période. Il est, sur la plupart des sites chasséens et Michelsberg, le gibier privilégié.

Néanmoins, aucune corrélation directe ne peut être établie entre le développement des effectifs du chien et une prédation plus active des cerfs. La présence et le rôle du chien dans les dépôts funéraires de la seconde moitié du Néolithique sont probablement à considérer en fonction de l'augmentation de ses effectifs dans les habitats.

D'autres contextes datés également de la fin du Néolithique, dont le statut est moins explicite (il ne s'agit a priori ni de structures funéraires ni de sites d'habitat), livrent des dépôts de squelettes de chiens et de cerfs, ainsi que dans deux puits de Bretteville-le-Rabet en Normandie par exemple (fouilles J. Desloges, Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques de Normandie). Ces deux puits, d'une profondeur de six mètres, sont distants d'environ cinq mètres de centre à centre. Leur contemporanéité ne semble pas faire de doute puisqu'ils communiquent entre eux par une étroite galerie. Le fond de la mine était occupé par les matériaux repoussés par les mineurs néolithiques au fur et à mesure de l'abattage de la roche encaissante (fig.3). La partie supérieure des remblais se composait de strates successives de matériaux hétérogènes déversés dans les cavités depuis la surface. C'est dans cette seconde partie du remplissage que furent découverts les restes de deux chiens et d'un cerf. L'absence d'érosion et la continuité du remplissage laissent supposer un comblement rapide après la fin de l'exploitation des puits de silex. On peut en déduire que les animaux ont été ensevelis au tout début des opérations du rebouchage final. Dans ces conditions l'hypothèse de chutes en série dans des cavités désertées et béantes est peu convaincante. D'autres indices de l'intervention de l'homme permettent de supposer un dépôt *post-mortem* de ces animaux.

Dans le cas du cerf, la découverte d'une armature de flèche en silex près de la deuxième vertèbre cervicale permet de penser que l'animal a été abattu. A l'exception du crâne, le squelette, celui d'un adulte de belle taille, est complet. La présence des deux mandibules, ainsi que l'absence de trace de découpe sur l'atlas suggèrent que le crâne a été prélevé après la décomposition naturelle des ligaments et des chairs. Les os des membres et du rachis ne présentent pas non plus de traces de découpe. D'après les critères de diagnose sexuelle sur le bassin, il s'agit d'un mâle. Le développement de l'atlas confirme cette détermination et laisse penser que la ramure était assez importante. Quelques dalles de pierre avaient été posées sur cette dépouille.

Le second puits à silex contenait deux squelettes de chiens, l'un d'adulte, l'autre juvénile. La présence des os péniens ne laisse aucun doute quant au sexe de ces deux animaux. L'étroite imbrication de leurs restes (fig.4) témoigne d'un enfouissement simultané. Ainsi que dans le cas du cerf, les os de ces deux animaux sont indemnes de toute trace de découpe.

L'ensemble de ces indices permet d'accréditer la thèse de dépôts intentionnels. Toutefois l'association du cerf et du chien ne paraît pas aussi évidente que dans le cas des sépultures, mais ne peut, en tout état de cause, être assimilée à un rituel funéraire.

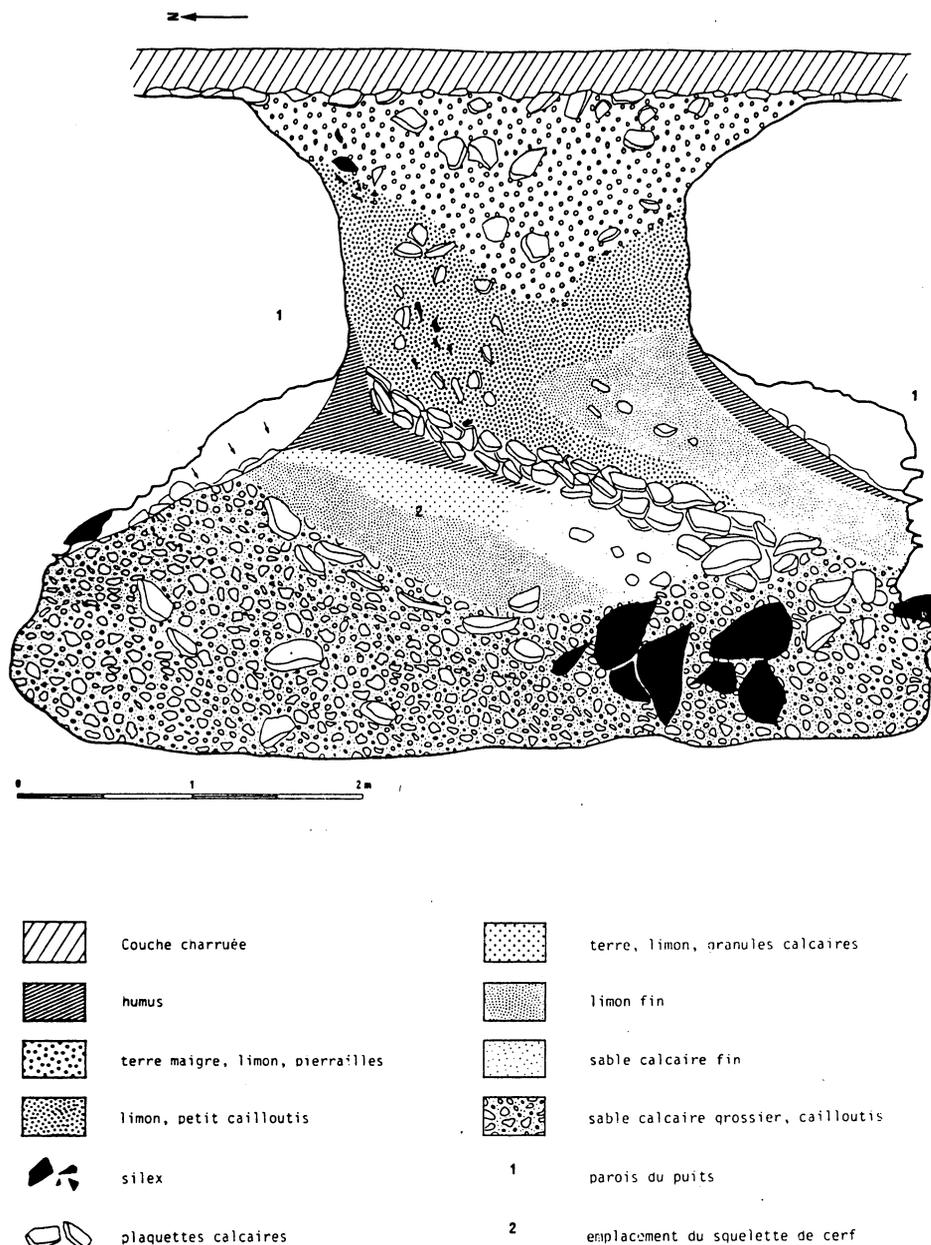


Figure 3
Breteville-le-Rabet. Coupe des remblais du puits 2 (J. Desloges).

Ce type de pratiques, dont la signification reste énigmatique, ne peut être classé de manière satisfaisante ni du côté des activités économiques, ni du côté des pratiques rituelles. Cette situation est assez fréquente et d'une certaine manière, l'enfouissement des cadavres pose le même problème d'interprétation.

Ces cas limites pour lesquels l'explication rituelle est une échappatoire commode, illustrent d'une certaine manière le problème de fond inhérent à notre approche des sociétés sans écriture. Ils soulignent l'incohérence d'une démarche qui établit une frontière nette entre les activités économiques et celles d'ordre spirituel, entre le quotidien et le rituel.



Figure 4

Breteville-le-Rabet. Relevé des deux squelettes de chiens découverts dans le puits 1 (J. Desloges).

Les rapports entre l'homme et l'animal, et ceux qui se tissent entre eux dans le cadre des pratiques religieuses plus particulièrement, échappent pour l'essentiel à l'observation archéologique. Etablir un parallèle entre la place des animaux dans la vie quotidienne et leur rôle dans les pratiques funéraires est une tentative qui, dans l'état actuel des recherches sur le Néolithique du nord de la France, ne peut être menée à terme.

* Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise, 21, rue des Cordeliers, F-60200 Compiègne.

** Direction Régionale des Antiquités de Lorraine, 5, place de Chambre, F- 57000 Metz.

*** Direction Régionale des Antiquités de Normandie, 14, rue Jean Eudes, F-14000 Caen.

BIBLIOGRAPHIE

BLOUET V. et GUILLAUME CH. (1984) : Le Michelsberg en Lorraine, *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 (Actes du neuvième colloque interrégional sur le Néolithique, Compiègne, 1982) : 125-132.

LICHARDUS J. (1986) : Le rituel funéraire de la culture de Michelsberg, dans la région du Rhin supérieur et moyen, in : J.-P. Demoule et J. Guilaine : *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*, Picard édit., Paris, p. 343-358.

SCHWEITZER J. et FULLERINGER B. (1973) : Découverte de fosses du Michelsberg à Riedisheim. *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 81 : 23-38.

DISCUSSION

P. MENIEL : Il faut faire deux remarques quant aux résultats exposés. La première à propos des diagrammes d'abondance du cerf sur les habitats : leur interprétation n'est pas immédiate, tout d'abord parce que les résultats présentent d'importantes fluctuations, ensuite parce qu'il reste toujours difficile de classer les bois, de chute ou de massacre, et qu'ils sont parfois très abondants. La deuxième remarque tient à la nature des structures en creux, lesquelles peuvent agir comme des pièges.

G. DELLUC : Les canidés découverts sont-ils des chiens ou des loups ?

R.-M. ARBOGAST : Ce sont des chiens.

F. POPLIN : Dans le cas de Breteville-le-Rabet, il y a au moins une chose sûre et digne d'être notée : on s'est intéressé au crâne du cerf, puisqu'on l'a récupéré.

J. LECLERC : L'augmentation du nombre de cerfs chassés au Néolithique récent ne correspond-elle pas au développement de leur utilisation comme source de matière première ? Le bois de cerf possède des qualités mécaniques remarquables, dont il n'était possible de trouver à l'époque aucun équivalent. Cet accroissement de l'utilisation du bois de cerf pourrait être un des aspects d'une modification du système d'exploitation techno-économique, qui se traduirait, soit par un besoin accru de certains types d'outils, soit par le développement de certains modes d'emmanchement. Si cette interprétation est la bonne, l'intérêt alimentaire du cerf est marginal, et son dépôt en contexte funéraire est une offrande peu onéreuse...

R.-M. ARBOGAST : L'approvisionnement en bois de cerf constitue sans aucun doute une motivation importante de la chasse de cette espèce. Le ramassage des bois de chute est aussi une source d'approvisionnement sollicitée. Dans l'outillage osseux de la seconde partie du Néolithique, le bois de cerf est une matière irremplaçable, qui joue un rôle déterminant dans l'amélioration des techniques d'emmanchement des haches et aussi des petits outils en os, en bois, en pierre et en silex. Les fragments de ramure servent aussi de pics et de pioches ou encore de haches-marteaux. Au cours du Néolithique les besoins en bois de cerf semblent s'accroître de façon importante et l'augmentation de la chasse est une manière de faire face à ce que certains archéologues n'hésitent pas à appeler "la crise du bois de cerf" (A.-M. et P. PETREQUIN, le Néolithique des lacs, Préhistoire des lacs de Chalain et de Clairvaux, éditions Errance 1988). Les dépôts de cerfs, qui sont des mâles dans les cas recensés, signent en quelque sorte l'intérêt que portaient les Néolithiques à cet animal. De ce point de vue l'offrande ne semble pas des plus communes.

A. CLORENNEC : Pouvez-vous nous donner des précisions en ce qui concerne l'absence de crâne parmi les restes de cervidés d'un puits de silex et en ce qui concerne le fait que ce crâne fut ôté après décomposition ?

R.-M. ARBOGAST : L'articulation entre le crâne et l'atlas est assez solide, elle est aussi une des dernières à se défaire dans les processus de décomposition naturelle. Il semble impossible de séparer le crâne du tronc sans laisser de traces sur l'atlas. Les mandibules n'ont pas non plus été découpées et elles ont été découvertes à proximité du squelette. Lorsque le crâne a été retiré elles sont restées en place parce que les ligaments qui les rendent solidaires du crâne étaient décomposés.